

Sécurité en ville, priorité au mobilier urbain

La sécurisation de l'espace public passe inévitablement par l'installation et le renforcement du mobilier urbain. Mais aujourd'hui, les collectivités, pointant le caractère anxiogène de certains équipements dits 'défensifs', préfèrent du mobilier tout aussi fonctionnel, mais davantage esthétique, élégant, voire fleuri.

Sécuriser la ville n'est pas simple : il s'agit de gérer, voire bloquer, le stationnement ou l'accès des véhicules à des rues, avenues ou places de manière ponctuelle ou pérenne, sans impacter le déplacement des citoyens ni l'esthétique générale du cadre de vie. Dans la grande majorité des cas, le mobilier urbain s'impose. "Il équilibre aussi les modes de déplacement et apaise les circulations, encourageant ainsi les habitants à se réapproprier leur ville et à privilégier la marche ou le vélo", rappelle Laure Boudou, directeur général du fabricant de mobiliers Aréa. Parmi les équipements indispensables, aux côtés des nouvelles générations de mobiliers, plus vertes et mobiles, les grands classiques se déploient largement en ville : potelets, barrières, bornes... "Les collectivités cherchent des solutions pour créer des environnements plus sûrs et accueillants. Les exigences croissantes en matière de confort et de sécurité nous encouragent à proposer constamment des solutions innovantes", constate Isabelle Schmitt, assistante commerciale et marketing de l'entreprise Croso France.

Potelets

Distants de 1 à 2,5 m, ou en alternance avec des barrières, les potelets créent une limite physique entre la circulation piétonne et automobile. Ils se composent individuellement d'un ou plusieurs matériaux : l'acier, pour des questions de résistance et de maîtrise du traitement de surface ; l'inox, pour sa noblesse évidente ; le bois (chêne, frêne...), souvent choisi pour son aspect naturel ; et le plastique recyclé. Des fabricants utilisent encore la fonte, quasiment indéformable après un choc, sauf que l'assise en béton dans laquelle le potelet est scellé, soulevant après choc le revêtement en place, engendre des coûts de réparation conséquents. Côté look, les coloris sont en majorité sobres, avec une tendance pour les teintes mates et texturées. Le mariage des couleurs est toujours aussi demandé : un potelet gris surmonté d'un anneau blanc, un potelet en forme de crayon de toutes les couleurs... Après, peu importe le design du potelet, celui-ci doit être vu, mais sans s'imposer sur l'aménagement (excepté devant un établissement scolaire). Même principe en ce qui concerne leur silhouette. Généralement de forme tubulaire, arrondie ou carrée, les potelets se déclinent aussi sous de multiples modèles dits 'transparents', certes bien visibles mais au design finement découpé. Niveau finition, étant donné que les potelets vont subir de petits chocs (rayures, frottements de voitures...), la qualité du revêtement doit être optimale afin de conserver son aspect neuf. Aux dires des fabricants, le grenailage mécanique et deux couches de peintures en poudre sont les meilleures protections pour l'acier.

Points importants, soulevés par la gérante de l'entreprise Evo Lud, Maureen Knol, dans un objectif de sécurisation de l'espace public : "Pour être réellement efficace, en termes de sécurité, il faut prévoir des potelets anti-béliers, qui sont remplis de béton avec une structure en acier, coulés dans le sol et donc intégrés aux fondations. Il existe également des potelets amovibles, qui nécessitent une clé spécifique pour assurer le passage de certains véhicules (véhicules d'urgence ou riverains), mais aussi des potelets fusibles, fixés au sol par une vis sectionnable. Ce type de fixation spéciale ne détériore pas le sol en cas de collision."



Pour sécuriser les différents flux, l'alternance des barrières et des potelets est souvent privilégiée. Ici le mobilier de la collection Ovalys d'Accenturba. Le potelet intègre une tête en acier massif de 15 mm d'épaisseur (idem pour la main courante de la barrière).

Barrières

"Les barrières sont principalement utilisées pour séparer les zones de circulation des zones piétonnes, que ce soit en alignement ou en alternance avec des potelets. Elles sont parfois utilisées en éléments anti-stationnement", présente Bruno Lebranchu, directeur de la société Accenturba. Outre leur rôle de séparation des flux, évitant le stationnement anarchique des véhicules, les barrières symbolisent aussi le cheminement des malvoyants, se muent parfois en 'assis debout', peuvent servir de supports aux bacs de fleurissement (mais aussi aux vélos) et signalent indirectement aux automobilistes un risque potentiellement élevé d'accident, d'où la nécessité de ralentir. Il existe trois longueurs standards sur le marché : 0,5, 1 et 1,5 m. Comme pour les potelets, plusieurs matériaux sont utilisés, parfois combinés entre eux pour créer des mariages subtils et des réalisations audacieuses : l'acier, l'inox, la fonte, le bois de classe 4, le plastique recyclé...

Question design, la plupart des fabricants proposent des barrières épurées, conjuguant élégance et fonctionnalité. Néanmoins, il existe une grande diversité en termes de géométrie et d'habillage pour l'intérieur des barrières, souvent fait de courbes et contre-courbes ou de lignes dont le point de croisement représente parfois le blason de la Ville.

Dans un objectif de sécurisation de l'espace public, la fixation des barrières est importante. Plusieurs systèmes sont disponibles. Tout d'abord, la fixation par scellement est la plus utilisée, car plus simple et moins coûteuse. Techniquement, la plupart des barrières se scellent à 200 mm de profondeur afin de garantir une meilleure résistance. En revanche, pour des barrières installées sur des supports ne permettant

pas un scellement (dalles en béton, réseaux de surfaces...), ou pour des implantations qui auraient vocation à être enlevées occasionnellement, des fabricants proposent des fixations sur platines, avec ou sans contre-platines à sceller à fleur de sol. Enfin, si les gestionnaires de l'espace public déplacent régulièrement les barrières, les modèles sur fourreaux avec verrouillage de chaque pied par clé triangle sont recommandés.

Règles d'implantation, les conseils

Pour réaliser un balisage anti-stationnement sur une grande longueur, une seule solution : l'alignement alterné entre barrières et potelets. Plus élégant, moins monotone, certains diront même plus adapté à l'échelle des usages, ce mode de disposition a pour but de donner la possibilité de traverser à tout moment, d'un commerce à un autre, tout en empêchant le stationnement anarchique des voitures pour des 'arrêts minutes'. Aucune configuration précise n'existe : une barrière suivie d'un potelet, une barrière suivie de trois potelets, deux barrières suivies d'un potelet, que des potelets... Cependant, il convient de respecter certaines règles. *"Lorsqu'on place des barrières en alternance avec des potelets ou en alignement, l'idée est qu'un véhicule ne puisse pas se garer entre deux éléments. La distance minimale pour le passage de piétons doit correspondre à la norme de passage d'un fauteuil roulant",* rappelle Bruno Lebranchu. Aux abords des passages piétons, il est possible de guider le flux en posant des barrières en continu, de part et d'autre de la zone de traversée. *"Il nous arrive fréquemment de fournir des potelets plus hauts avec une bande de contraste dits 'potelets PMR', posés au niveau du passage piéton pour bien en matérialiser la présence et rendre plus lisible cette zone",* ajoute-t-il.

Dans une configuration où il s'agit d'alterner uniquement des potelets, là encore, Héloïse Gouttefangeas, du service commercial du fabricant de mobiliers Guyon, rappelle que *"la distance entre chaque potelet doit être assez large pour permettre à un fauteuil roulant de passer.",* puis de compléter : *"Des potelets haute visibilité sont également conçus pour faciliter le cheminement des personnes malvoyantes : leur tête contrastée blanche facilite leur repérage, tout comme leur hauteur de 1 200 mm. Ils sont à disposer dans les zones à risques (passages piétons par exemple)."*

'Blocs végétalisés'

Utilisés pour interdire l'accès des véhicules à des rues ou places, les blocs traditionnels en béton, dont les angles sont bien souvent effrités en raison de leur usage multiple, ne sont pas véritablement esthétiques. *"Aujourd'hui, la sécurisation des espaces publics doit s'accompagner de nouvelles notions : réversibilité des espaces, enjeux climatiques, nouveaux usages, mobiliers non anxiogènes... Cela passe par des nouvelles conceptions des espaces en installant des aménagements non franchissables, végétalisés, esthétiques, confortables et mobiles",* estime Raphaël Tourillon, directeur de la prescription et des grands



Sobres, les potelets en acier galvanisé Donat, proposés par la société Evo Lud, se distinguent par une forme cylindrique surmontée d'un couvercle en forme de T en fonte d'aluminium.



Les biens nommés 'Kosto' de l'entreprise Papi se composent d'un bloc béton de 1 300 kg et d'une enveloppe PEHD 100 % recyclable. Rempli de substrat, un bac de 90 L accueille des végétaux.



Fabricant français
de mobilier urbain

Large choix
de **MOBILIER
DE PROTECTION**



projets chez le fabricant Sineu Graff. Propos confirmés par Fabrice Boinard, directeur de l'entreprise CitéFlor, qui propose, entre autre, des 'blocs végétalisés'. "Dans un contexte de prise de conscience générale du manque de nature dans la ville et du besoin impérieux de sécuriser les espaces sensibles, le mobilier 'vert' prend tout son sens." Notons aujourd'hui qu'il existe des portails végétalisés, assurant l'ouverture et la fermeture des rues devant une école ou lors de festivités. "La symbolique est forte : la nature nous protège", clame-t-il. Des fabricants proposent également des bacs XXL, intégrant des végétaux de haute stature.

Sécurité globale

Le développement des mobilités douces, notamment des pistes cyclables, incitent les collectivités à cadrer et sécuriser les circulations avec davantage de mobiliers urbains : barrières, potelets... Mais la sécurité ne concerne pas seulement les déplacements. Elle est globale. Par exemple, le cycliste doit pouvoir stationner son vélo en toute sécurité, sans risque de vol. C'est ce qui explique l'émergence de nouvelles générations de mobiliers, à l'instar des stations vélos connectées. "Ce sont des infrastructures modernes, conçues pour encourager et sécuriser l'utilisation des vélos dans les zones urbaines", confie Isabelle Schmitt, responsable marketing de Croso France. Ces mobiliers intègrent un système de verrouillage électronique des deux-roues, via une application ou un badge, et peuvent être équipés de caméras de surveillance pour dissuader les potentiels voleurs. A ces stations de vélos connectées s'ajoutent les abris-voyageurs aux parois transparentes, et donc moins anxiogènes, ainsi que des bancs équipés de LED, des corbeilles Vigipirate ou bien encore des rambardes censées sécuriser l'accès à des zones pentues. La sécurisation de l'espace public est multiple. Toutes les générations de mobiliers urbains contribuent à renforcer le sentiment de sécurité et à améliorer le confort urbain.

A retenir

- le mobilier urbain ne délimite pas seulement des espaces ou des flux, il sécurise la ville ;
- les potelets et les barrières gagnent en design, tout en limitant leur impact visuel dans l'espace public ;
- des mobiliers 'végétalisés', résolument esthétiques, bloquent l'accès à des rues ;
- des stations vélos connectées réduisent les vols et sécurisent l'usage des vélos en ville.



Dans la gamme Eponyme du fabricant Guyon, les potelets carrés Florea, disponibles dans trois coloris, intègrent des motifs végétaux pour maximiser l'intégration du mobilier dans l'espace public. © Guyon



Nouveauté chez CitéFlor, des portails végétalisés limitent l'accès à des rues (devant des écoles ou lors de festivités) tout en rafraîchissant la ville. Ils sont constitués de deux piliers fixes CityMur® et deux barrières CityMur Urban posées sur roulettes.



Légereté et graphisme. Voilà ce qui résume les nouveaux potelets en acier Arlo de l'entreprise Univers&Cité.



Prêt à poser, Feuille, modèle Podium de la gamme Ylozen de Sineu Graff, crée des espaces de détente pour les citadins et contraind les flux pour apaiser la ville.



Ici en alternance avec des barrières de la même gamme, les potelets de la collection Zenith d'Aréa se distinguent par leur contraste visuel entre l'acier et l'innox.

Potelets et barrières Rappel des normes

- **Potelets** : leurs dimensions sont aujourd'hui déterminées par l'arrêté du 18 septembre 2012 (abaque PMR), mais les potelets implantés avant cette date peuvent encore rester debout ! En clair, la hauteur d'un potelet ne peut être inférieure à 50 cm. Dans ce cas, il s'agit d'une borne. Par ailleurs, s'il possède une hauteur de 50 cm, son diamètre ne peut être inférieur à 28 cm. Par contre, s'il dépasse les 50 cm, le diamètre minimal de la base diminue à mesure que sa hauteur augmente. Par exemple, un potelet de 60 cm de haut, doit avoir une largeur ou un diamètre de 21 cm, alors qu'un potelet de 90 cm correspond à un diamètre de 7 cm. Des resserrments ou évidements sont acceptés au-dessus de 50 cm de hauteur s'ils ne viennent pas diminuer la largeur minimale imposée par l'abaque de 2012. Dans le cas contraire, un contraste visuel spécifique doit être réalisé au niveau de sa partie sommitale, sur une hauteur d'au moins 10 cm, afin de veiller à la sécurité des déplacements des personnes malvoyantes. Le cas le plus courant est le potelet boule.
- **Barrières** : l'arrêté du 15 janvier 2007 définit les règles : "tout mobilier urbain sur poteaux ou sur pieds comporte un élément bas situé à l'aplomb des parties surélevées lorsque celles-ci ne ménagent pas un passage libre d'au moins 2,20 m de hauteur. Cet élément est installé au maximum à 0,40 m du sol". C'est pourquoi, les barrières intègrent souvent des éléments de remplissage (croix Saint-André, formes inspirées de la nature...), souvent très design. ■

Graphiques, les barrières Venise de Procity protègent les piétons et embellissent les rues. Longueurs disponibles : 1 000 ou 1 500 mm.



L'entreprise Croso propose des stations vélos connectées Bikeeep. Les vélos peuvent être facilement attachés/détachés grâce à une application mobile ou un badge, garantissant ainsi leur sécurité.



 *Nouveau!* 

Guyon reprend puis remet à neuf votre mobilier



www.guyon-sa.com - 04 73 53 14 14